

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 90 nommant M, Leber commis auxiliaire du Trésor,

n° 90

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 janvier 1947

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1947

Date du numéro

31 janvier 1947

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable À la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 6 août 1921 portant organisation générale du personnel des trésoreries coloniales et les actes subséquents qui l'ont modifié.

Vu le décret n° 46-30 du 4 janvier 1846 modifiant provisoirement pour certaines colonies le mode de recrutement des commis de 4e classe stagiaire des trésoreries coloniales : Vu le décret n° 46-1820 du 17 août 1946 relatif aux traitements et aux classes du personnel des trésoreries coloniales (1er et 2e groupe) : Vu la décision n° 1359 du 15 novembre 1946 affectant M. Leber à la Trésorerie de la Côte française des Somalis à titre d'auxiliaire à saaire journalier (1 catégorie) : Vu le bordereau n° 62-771 du 20 décembre 1946 du ministère de la France d'outre-mer

Sur la proposition du trésorier-payeur,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er,— M. Leber. auxiliaire de 1er catégorie, est nommé commis de 4e classe Stagia le du cadre long de la trésorerie de la Côte française des Somalis. Art, 2,— Le présent arrêté, qui aura pour compter du 15 novembre 1946 sera Insere au Journal offctiel de lna colone, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le GouverneurP.-H. SIRIEX.